

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

|                          |                          |                          |                          |                          |                          |                                     |                          |                          |                          |                          |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 10X                      | 12X                      | 14X                      | 16X                      | 18X                      | 20X                      | 24X                                 | 26X                      | 28X                      | 30X                      | 32X                      |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

# L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

PARAISANT LE 1<sup>ER</sup> ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

**J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-proprétaire**

**C.-J. MAGNAN, Assistant-rédacteur**

**Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance**

**Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration, devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, 148, rue St. Olivier, Québec.**

**SOMMAIRE** :—ACTES OFFICIELS : Révocation de nomination de commissaires d'écoles et nomination de commissaires d'écoles.—Érections et délimitations de municipalités scolaires.—Bureau des examinateurs catholiques de Québec.—Bureau des examinateurs catholiques de Montréal.—Circulaire de l'hon. G. Ouimet concernant l'exposition de Chicago.—PÉDAGOGIE : Petit cours d'économie politique : Organisation de l'instruction publique, (suite) : Devoirs des inspecteurs d'écoles.—Notes astronomiques.—MÉTHODOLOGIE : Leçon d'Histoire-Sainte, III. —PARTIE PRATIQUE : I, Dictée : M. l'Alphabet—II, Dictée : Les pêcheurs—III, Dictée : Le lever matinal.—Exercices de grammaire.—Arithmétique : Problèmes.—DIVERS : Poésie : Le curé—Petite Revue.—Bulletin géographique —Biographie de Son Eminence le cardinal Taschereau, (suite)—De la prononciation.

## ACTES OFFICIELS

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 14 janvier dernier (1892), de révoquer la nomination de MM. Elphège Boivin et G. M. Chevalier, M. D., nommés le huit août dernier, commissaires d'écoles de la ville d'Iberville, dans le comté du même nom, et de nommer MM. Didace Tassé, N. P., et Michel A. Bessette, tous deux commissaires d'écoles, au lieu et place des dits Elphège Boivin et G. M. Chevalier, pour la dite municipalité scolaire de la ville d'Iberville dans le dit comté.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par ordre en conseil, en date du 27 janvier dernier (1892), d'ériger en municipalité scolaire, pour les catholiques seulement, sous le nom de "Saint-Vincent d'Adamsville," la paroisse de Saint-Vincent, comté de Brome, avec les limites qui lui sont assignées par la proclamation du 7 février 1874, plus les lots Nos. 60, 61 et 62, situés au sixième rang, et appartenant à la paroisse de Granby ; les lots 63, 64, 65 et 66, aussi du sixième rang susdit, appartenant à la paroisse de Saint-Alphonse de Granby, dans le canton de Granby ; et les lots 16 et 17, également du sixième rang, appartenant à la paroisse de Saint-Alphonse de Granby, dans le canton de Farham-Est. Cette érection ne devant prendre effet que le 1<sup>er</sup> juillet prochain (1892).

Ériger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Saint-Désiré du Lac Noir," la nouvelle paroisse de ce nom, située dans le comté de Mégantic, avec les mêmes limites qui lui sont assignées comme telle municipalité.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 4 février dernier (1892), de rescinder l'arrêté en conseil du 26 janvier 1892, annexant certaines propriétés de la municipalité de Saint-Raphaël à celle de Saint-Charles, dans le comté de Bellechasse, pour les fins scolaires.

La dite révocation ne devant prendre effet que le premier de juillet prochain (1892).

Détacher de la municipalité de Saint-François, comté de Montmagny, les lots depuis et y compris

le No. 310 jusqu'à 356, inclusivement, du cadastre officiel de la dite paroisse de Saint-François, et les annexer pour les fins scolaires, à la municipalité de Saint-Raphaël, comté de Bellechasse.

Cette annexion ne prendra effet que le premier de juillet prochain (1892).

### Bureau des examinateurs catholiques de Québec

Membres du Bureau :

MM. les abbés Th.-G. Rouleau, président, F. Faguy et L. Lindsay, prêtres; MM. F.-X. Toussaint, C. Dufresne, J. Prémont et M. O'Ryan.

Session du 10 et du 11 Novembre 1891

Membres présents: Tous les membres du Bureau, excepté M. l'abbé F. Faguy, ptre.

#### Candidats brevetés

ECOLE MODÈLE : Melles Eugénie Delisle, français, avec grande distinction, Héloïse Roy, fr., avec grande distinction, Elizabeth Vézina, fr., avec grande distinction.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE : Melles Alma Bédard, fr., avec distinction, Aurélie Bordeleau, fr., avec distinction, Césarine Bonneau, fr., satisfaisant, Ernestine Bouchard, fr., avec grande distinction, Adella Bourret, fr., satisfaisant, Olivet Caron, fr., avec distinction, Elise Cayer, fr., avec distinction, Aimée Cloutier, fr., satisfaisant, Onésime Côté, fr., avec distinction, Émérilda Côté, fr., avec distinction, Anaïs Couture, fr., avec distinction, Caroline Croteau, fr., satisfaisant, Ludivine Demers, fr., avec distinction, Eléonore Dubé, fr., satisfaisant, Clara Fortin, fr., satisfaisant, Olive Frenette, fr., avec distinction, Lumina Gagnon, fr., satisfaisant, Aline Garneau, fr., satisfaisant, Florida Germain, fr., satisfaisant, Virginie Grenier, fr., avec distinction et anglais, satisfaisant, Georgiana Hardy, fr., avec distinction, Régina Jacques, fr., satisfaisant, Joséphine Kérouac, fr., satisfaisant, Emma Laroche, fr., avec distinction, Joséphine Lecomte, fr., avec distinction, Amalda Mercier, fr., satisfaisant, Florilda Morin, fr., avec distinction, Amanda Paris, fr., avec distinction, Alexandrine Pelchat, fr., avec distinction, Néoménie Racine, fr., avec distinction, Exorée Sylvain, satisfaisant anglais, Azilda Tanguay, fr., satisfaisant, Obéline Tardif, fr., avec distinction.

RÉSUMÉ : Ecole modèle, 3.—Ecole élémentaire, 34. Total, 37.

### Bureau des examinateurs catholiques de Montréal

Membres du Bureau :

MM. U. E. Archambault, président,  
 " l'abbé J. Quinlivan, vice-président,  
 " J. G. W. McGown, inspecteur d'écoles,  
 " l'abbé W. J. Duckett,  
 " A. Archambeault,  
 " W. Fahey,  
 " A. D. Lacroix, secrétaire.

SÉANCE DU 10 NOVEMBRE 1891

Membres présents :

MM. U. E. Archambeault, président,  
 " l'abbé J. Quinlivan, vice-président,  
 " J. G. W. McGown, inspecteur d'écoles,  
 " l'abbé W. J. Duckett,  
 " W. Fahey,  
 " A. D. Lacroix, secrétaire.

#### Candidats brevetés

ECOLE MODÈLE : Note : *Avec distinction*

Delles Marie Louise Wilhelmina Lamoureux, français.  
 " Marie Blanche Sénécal, français.  
 " Marie Louise Alexina Languedoc, français.  
 " Catherine McAleer, anglais.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE : Note : *Avec distinction*

Delles Marie Louise Rainville, français.  
 " Zaraphie Carrières, do  
 " Zéphirine St. Germain, do  
 " Marie Louise Lætitia Reid, do  
 " Marie Rose Lalumière, do  
 " Marie Virginie Berlinguette, do  
 et *d'une manière satisfaisante*, anglais.  
 " Marie Louise Favreau, français et anglais,  
 " Mary Emily Phillips, anglais et français  
*d'une manière satisfaisante.*

ECOLE ÉLÉMENTAIRE : Note : *D'une manière satisfaisante.*

Delles Parmélia Coudu, français.  
 " Rosa Hamelin, do  
 " Marie Blanche Yvonne Schiller, do  
 " Marie Albertine Véronneau, do  
 " Marie Reine Marcotte, do  
 " Oléna Quesnel, do  
 " Marie Paiement, do

|                        | Candidats<br>qui<br>ont réussi. | Candidats<br>qui<br>ont failli. | Total. |
|------------------------|---------------------------------|---------------------------------|--------|
| Ecole modèle .....     | 4                               | 2                               | 6      |
| Ecole élémentaire..... | 15                              | 1                               | 16     |
| Totaux. ....           | 19                              | 3                               | 22     |

**Circulaire de M. le Surintendant de  
l'Instruction publique**

**Concernant l'exposition de Chicago**

L'année prochaine, il y aura une exposition universelle à Chicago. M. le Surintendant de l'Instruction publique vient de publier à ce sujet deux circulaires très importantes. Nous donnons aujourd'hui celle qui est adressée à MM. les inspecteurs d'écoles. Dans le prochain numéro nous reproduirons celle qui est destinée aux universités, aux écoles normales, aux collèges, aux couvents et à toutes les écoles académiques, modèles et élémentaires de la province.

*L'Enseignement primaire* ne saurait trop encourager les titulaires des écoles à se mettre à l'œuvre dès à présent, afin que tout soit prêt de bonne heure pour le printemps de 1893.

C.-J. M.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Québec, 1er Février 1892.

*A Messieurs les Inspecteurs d'écoles  
de la province de Québec.*

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous communiquer une circulaire que j'ai adressée aux institutions

d'éducation supérieure de la province, aux commissaires et aux syndics d'écoles et aux écoles subventionnées et non subventionnées, au sujet de l'exposition universelle qui aura lieu à Chicago en 1893.

Je désire que nous nous préparions dès à présent, pour le cas où le gouvernement de la province déciderait de prendre part à cette exposition, et il va sans dire que je compte beaucoup sur votre collaboration active pour obtenir des écoles dont l'inspection vous est confiée le contingent qu'elles sont en mesure de fournir, et qu'elles pourront envoyer dans le temps que la demande leur en sera faite.

A cette fin, lorsque vous visiterez ces écoles, vous pourrez vous entendre avec les commissaires et les syndics sur ce qu'ils doivent faire pour accomplir les exigences mentionnées dans ma circulaire.

Vous ferez comprendre aux instituteurs et aux institutrices combien il est important pour leur école de participer à cette exposition et combien ils doivent veiller attentivement aux devoirs journaliers des élèves, à leur propreté et à tout ce qui peut contribuer à les rendre acceptables.

Les cahiers devront être aussi uniformes que possibles. Tous les objets que l'on destina à l'exposition seront conservés dans l'armoire de l'école ou de toute autre manière, afin qu'ils soient prêts lorsqu'il faudra les réunir pour les expédier.

Il est désirable que chaque instituteur et institutrice fasse l'historique de son école, qu'il donne la date de sa construction, les dimensions qu'elle a, et qu'il dise les matériaux avec lesquelles elle est construite, soit en pierre, en bois ou en brique.

Les élèves devraient faire le dessin de l'école; ce serait un excellent moyen de faire connaître que cet art y est enseigné.

Je vous laisse l'initiative de tout ce que vous pourrez suggérer concernant ce qui

pourrait être utile dans une exposition scolaire.

Nous avons le temps suffisant pour préparer tout ce qu'il faut, et je compte sur votre zèle éclairé pour en arriver à un résultat favorable.

J'ai bien l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre obéissant serviteur,

GÉDÉON OUIMET,

*Surintendant.*

---

### Petit cours d'économie politique

---

#### 10<sup>IÈME</sup> LEÇON

#### *Organisation de l'Instruction publique*

(Suite)

#### DEVOIRS DES INSPECTEURS D'ÉCOLES

LE MAÎTRE.—L'inspection des écoles a été créé par le gouvernement Morin-Hinks en 1852. Une ère de progrès s'ouvrit avec la mise en force de la loi ordonnant l'inspection, par des officiers spéciaux, de toute école subventionnée par la Législature. L'agitation que la loi de 1846 avait fait naître n'était pas encore tout à fait calmée ; les inspecteurs arrivaient donc à point pour faire comprendre aux municipalités rurales que la loi d'éducation était tout à leur avantage, et non à leur détriment comme quelques *éteignourss* s'étaient plu à le faire croire.

Les inspecteurs d'écoles ont rendu d'immenses services à la cause de l'enseignement. Ce corps important contient aujourd'hui dans son sein des hommes d'une capacité incontestable.

—LOUIS-JOSEPH, connaissez-vous l'autorité qui nomme les inspecteurs d'écoles ?

—LOUIS-JOSEPH.—Au cours de votre dernier entretien, vous nous avez dit que le comité catholique et le comité protestant du Conseil de l'Instruction publique recommandaient au lieutenant-gouverneur en Conseil la nomination de chacun des inspecteurs de leur dénomination religieuse. Nous pouvons donc dire que ces fonctionnaires sont nommés par le gouvernement provincial, sur la recommandation du Conseil de l'Instruction publique.

—LE MAÎTRE.— Vous avez parfaitement compris, Louis-Joseph, et je me flatte d'avoir à instruire des jeunes gens aussi soucieux que vous l'êtes de vos devoirs civiques.

Pour être nommé inspecteur d'écoles, il faut : être âgé d'au moins vingt-cinq ans ; être muni d'un brevet de capacité ou diplôme d'académie, d'école modèle, ou d'école élémentaire ; avoir enseigné au moins pendant cinq ans ; ne pas avoir quitté l'enseignement depuis plus de cinq ans, et avoir subi, devant le comité catholique romain ou protestant du Conseil de l'Instruction publique, ou devant un sous-comité ou toutes personnes nommées par l'un ou l'autre de ces comités, selon le cas, un examen satisfaisant sur ses aptitudes à remplir la charge d'inspecteur, le tout en conformité des règlements faits sur ce sujet.

Vous voyez, mes amis, que la charge d'inspecteur d'écoles n'est pas confiée au premier venu. L'inspecteur mérite le respect de tout le monde, parce qu'il représente l'autorité en matière scolaire ; de plus, ses fonctions sont très nobles, puisqu'elles se rapportent à l'éducation et à l'instruction du peuple.

Au point de vue scolaire, la province de Québec est actuellement divisée en trente-sept districts d'inspection. Chaque district est visité par son inspecteur respectif.

La mission des inspecteurs est de constater l'état des écoles, l'efficacité de l'enseignement, la compétence des instituteurs ; ils inspectent aussi les comptes des secrétaires-trésoriers des

municipalités scolaires, les registres des commissaires ou syndics d'écoles ; constatent si les règlements et les lois scolaires sont observés.

La loi qui concerne les inspecteurs contient d'autres clauses que je crois devoir vous communiquer :

—A moins que ces pouvoirs ne soient autrement définis, restreints ou limités par la commission, en vertu de laquelle il est nommé, l'inspecteur possède, pour ce qui concerne les visites et les examens scolaires, tous les pouvoirs et l'autorité du Surintendant.

Dans l'exercice de sa charge, l'inspecteur doit se conformer aux instructions qui lui sont transmises par le Surintendant, conformément aux règlements adoptés par le comité du Conseil de l'Instruction publique de la croyance religieuse à laquelle il appartient.

Les secrétaires-trésoriers et les instituteurs sont tenus, sous peine d'une amende de huit piastres pour chaque refus ou négligence, d'exhiber à l'inspecteur d'écoles du district scolaire dont ils font partie les documents confiés à leur garde et se rapportant à leur charge respective.

Les inspecteurs sont de droit juges de paix dans les districts pour lesquels ils sont nommés.

Enfin, ces officiers doivent transmettre au Surintendant leurs rapports annuels et leurs tableaux statistiques avant le premier d'août de chaque année. (1)

Le bien qu'un inspecteur d'écoles intelligent et consciencieux peut réaliser dans son district est énorme. Il encourage les débutants de la famille enseignante, stimule le zèle des routiniers, inspirent une crainte salutaire aux insoucians et empêche les procès

ruineux, auxquels les municipalités scolaires ont trop souvent recours, etc. Il est aussi le propagateur de la vraie pédagogie en préconisant les méthodes rationnelles et en faisant la guerre à la *routine* qui compte encore trop d'admirateurs. Pour arriver à cette fin, l'inspecteur doit encourager ses subordonnés à recevoir une revue pédagogique canadienne, d'abord, et française, ensuite, s'ils en ont les moyens.

Il y a peu d'années, quelques cris se sont élevés contre la dépense qu'occasionne l'inspection scolaire ; ces clameurs n'ont pas eu d'écho, car elles étaient le fruit de l'ignorance.

Tout le monde, aujourd'hui, reconnaît le bien opéré dans le domaine de l'enseignement par MM. les inspecteurs d'écoles.

C.-J. MAGNAN.

---

### Notes astronomiques

---

*Mars, Saturne et Uranus* sont maintenant étoiles du matin.

*Saturne* le sera jusqu'à la mi-mars.

*Uranus* jusqu'à la mi-avril.

*Mars* jusqu'au commencement d'août.

Un correspondant nous demande jusqu'à quel temps il peut voir *Mars* et *Saturne* comme étoiles du matin. C'est une question tout à fait hors de propos. Ces planètes ne sont pas dans les mêmes conditions que *Mercury* et *Vénus*, et ne peuvent finir leur carrière du matin en rétrogradant vers le lever du soleil et disparaissant à ses rayons.

Pour *Mercury* et *Vénus* il en est ainsi, car ces deux planètes ont leur orbite en dedans de celui de la terre, mais ceux de toutes les autres planètes sont en dehors du nôtre, et après qu'une de ces planètes extérieures a commencé à se montrer le matin, elle s'éloigne de plus en plus du soleil jusqu'à ce qu'elle

---

(1) Tous les ans la Législature ordonne la publication du *Rapport du Surintendant de l'Instruction publique* qui contient les rapports des inspecteurs et ceux des Principaux des écoles normales.

ait atteint le point de la terre immédiatement opposé au soleil. Alors elle est en *opposition* et passe à notre méridien à minuit, est très brillante, et c'est dans ce temps qu'on la voit plus facilement.

Nos almanachs cessent de les appeler étoiles du matin et commencent à les classer parmi les étoiles du soir. Cette distinction est simplement technique et d'aucune importance, car un observateur des planètes extérieures peut les voir le soir bien longtemps avant qu'elles deviennent étoiles du matin, et le matin longtemps après qu'elles aient cessé d'être étoiles du soir. Pour Vénus, Mercure, essayez par tous les moyens possibles de les voir aussi de bonne heure que vous pourrez dans leur période du matin et aussi tard dans celle du soir.

Mais quant aux autres, il n'y a qu'à chercher à voir quand elles sont étoiles du matin ou quand elles sont étoiles du soir. Durant ce mois ou en avril, Jupiter nous offrira un excellent exemple de ceci.

Mercury a été étoile du matin depuis la fin de décembre, et le sera jusqu'au 6 de mars.

Le meilleur temps pour le voir dans son plus brillant a été depuis le quinze jusqu'à la fin de janvier. Même à cette époque, cette étoile n'offrait pas un éclat extraordinaire, et au milieu de février il ne vaudra plus la peine de s'en occuper. Mais quand il passera à gauche du soleil, au mois de mars, nous aurons une longue série d'observations à son sujet. Si on y regardait de près, on pourrait le voir à la mi-mars, peut-être même le douze, quand il sera en conjonction avec Jupiter. Cette conjonction nous montrera les deux astres presque en ligne droite (distance d'une moitié de la lune). Le meilleur moyen que vous ayez de voir ce phénomène est de surveiller la place qu'occupe Jupiter, tous les soirs lorsque le ciel est sans nuage.

Vénus est maintenant assez brillante pour

être vue dans un ciel pur depuis une heure ou deux avant midi jusqu'à ce qu'elle se couche, et elle devient de plus en plus brillante de jour en jour. Elle s'approche aussi de nous.

Entre le milieu de février et la mi-mars, sa distance de nous aura diminué de dix-huit millions de milles. Le quinze de février elle s'est couchée trois heures après le soleil ; le quinze mars, trois heures et demie après.

Si vous n'arrivez pas à la voir dans le jour jusqu'au premier de mars, essayez l'après-midi de ce jour. Elle sera à environ 4° au nord de la lune.

(Traduit de M. Cameron de l'*Educational Review*.)

---

### Leçon d'Histoire-sainte (1)

---

#### III

Aussitôt que Adam eût désobéi à Dieu, il comprit l'abîme dans lequel il s'était jeté.

Ayant pris part au péché, il devait partager le malheur de sa femme.

Tous les jours Dieu les visitait.

Or, après qu'ils eurent désobéi, leur créateur se présenta et Adam se cacha bien loin dans les fourrés. Il tremblait de tous ses membres en pensant qu'il avait trompé son Dieu. Aussi, ne voulait-il se montrer devant lui. Dieu l'appelle, il ne répond pas ; il l'appelle de nouveau, Adam se cache encore ; une troisième fois, il répond : Me voici.

Dieu lui demande la cause de son silence. Il dit : *Seigneur, j'ai entendu votre voix, et je me suis caché, parce que j'étais nu.*

---

(1) Ce petit cours d'Histoire-Sainte est écrit pour l'Enseignement primaire par le rédacteur en chef.

Le Seigneur lui dit :

Qui vous a dit que vous étiez nu, sinon parce que vous avez mangé du fruit défendu.

Adam confondu, anéanti, répondit à son créateur que c'était sa femme qui l'avait fait tomber.

Alors arriva la sentence qui a plongé le genre humain dans l'infortune et la misère.

Dieu dit à Adam : Parce que tu as fait cela, tu mourras de mort. Tu as été formé de poussière et tu retourneras en poussière.

De plus : la terre sera maudite dans tes œuvres, et tu gagneras ton pain à la sueur de ton front jusqu'à ce que tu retournes à la terre d'où tu as été tiré ; mais aussi il lui promit un rédempteur pour le racheter. Ce rédempteur était le fils de Dieu. Ève reçut aussi sa sentence : celle d'être sous la domination de son mari et de subir de grandes douleurs inhérentes à son sexe.

Quant au serpent, Dieu le maudit et lui dit qu'il y aurait toujours une *inimitié irréconciliable entre la femme et lui* et que plus tard il en naîtrait une qui lui écraserait la tête.

Dans cette dernière phrase, mes enfants, Dieu parlait de la Sainte Vierge qui, après quatre mille quatre ans (4004), a mis au monde le fils de Dieu.

## PARTIE PRATIQUE

### I

#### DICTÉE

##### M. L'ALPHABET

Un jour, M. l'Alphabet appela devant lui toutes les lettres dont il disposait, et, lorsqu'il les vit sous ses yeux, il leur dit : Ce n'est pas pour rien que je vous ai réunies, mais pour vous apprendre les noms qui vous distinguent et les fonctions que vous avez à remplir.

D'abord six d'entre vous se nomment voyelles, elles ont chacune une voix différente et qui leur est particulière. Levez-vous, Mesdames les voyelles et faites entendre votre voix. Aussitôt les six voyelles se levèrent et prononcèrent distinctement, *a, e, i, o, u, y*. Vous, la dernière, dit M. l'Alphabet, à l'*y*, vous n'êtes pas comme les cinq autres, vous avez tantôt le son d'un *i* et tantôt le son de deux *i i*.

Un *i*, quand vous êtes placée après une consonne, lyre, martyr, hymne ; deux *i i* quand vous venez après une voyelle, pays, voyage, tuyau.

#### QUESTIONS ET EXPLICATIONS

Pourquoi M. l'Alphabet appela-t-il toutes les lettres devant lui ?—Que leur dit-il ? Que firent les voyelles ?—Ne pensez-vous pas que M. l'Alphabet est un personnage bien puissant ?—Pourquoi ?—Parce qu'il dispose de toutes les lettres.—Quelle voyelle a deux sons différents ?

#### EXERCICES ÉCRITS

Relire très clairement la dictée, nommer toutes les voyelles qui s'y trouvent. Dire ce que vaut *y* dans le mot *type*, ce qu'il vaut dans le mot *voyelle*.

Chercher six mots commençant par les six voyelles : *abattre, étudier, inviter, obéir, utiliser, yeux*. Continuer cet exercice sur six autres mots.

### II

#### DICTÉE

##### LES PÊCHEURS

Au fond d'une petite anse (1), sous une falaise (2) creusée à sa base par les flots, entre des rochers où pendaient de longues algues (3) d'un vert glauque (4), deux hommes, l'un jeune, l'autre âgé, mais robuste



encore, appuyés contre une barque de pêcheur, attendaient la marée (5) qui montait lentement, à peine effleurée (6) par une brise mourante (7). Se gonflant près du bord, la lame (8) glissait mollement sur le sable avec un mouvement faible et doux. Quelque temps après, on voyait la barque s'éloigner du rivage et s'élançer vers la haute mer (9), la proue (10) relevée laissant derrière elle un ruban d'écume blanche. Le vieillard, près du gouvernail (11), regardait les voiles qui tantôt s'enflaient, tantôt s'affaissaient comme des ailes fatiguées. Son regard semblait alors chercher un signe à l'horizon et dans les nuées stagnantes (12). Puis il retombait dans de sombres pensées ; on lisait sur son front bruni toute une vie de labeur et de combats soutenus sans fléchir jamais.

## LAMENNAIS (13).

## EXPLICATION DU SENS DES MOTS ET DES PENSÉES

(1) *Anse*. Petit enfoncement le long des côtes ou dans les baies et les ports.

(2) *Falaise*. Escarpement de terre ou de rochers qui plonge brusquement dans la mer, laissant les flots battre sa base.

(3) *Algue*. Famille de plantes qui croissent dans l'eau, surtout dans l'eau salée. Les algues servent d'engrais ; on en extrait de la soude, de la potasse, de l'iode.

(4) *Marée*. Mouvement de va-et-vient de la mer qui monte durant 6 heures et redescend pour remonter encore. Les marées sont dues à l'attraction de la lune et du soleil sur les eaux de la mer. La marée comprend le flux et le reflux.—On appelle encore marée le poisson de mer non salé.

(6) *Effleurée*. Touchée ou mise en mouvement d'une façon très légère.

(7) *Par une brise mourante*. Par un vent frais et léger qui ne se prolongeait pas loin.

(8) *Lame*. Vague, masse d'eau de mer que le vent soulève.

(9) *La haute mer ou pleine mer*. La partie de la mer qui est éloignée des rivages.

(10) *La proue*. La partie de l'avant d'un navire. La partie opposée est la poupe.

(11) *Gouvernail*. Appareil attaché à l'arrière d'un navire et qui sert à le diriger. Il varie de forme et de dimensions suivant la grandeur des bâtiments qu'il est destiné à diriger.

(12) *Nuées stagnantes*. Qui restent toujours au même endroit.

(13) *Lamennais* (1782-1854). Prêtre breton, fils d'un riche armateur de Saint-Malo, qui vit ses théories religieuses condamnées par Grégoire XVI.

## OBSERVATIONS ORTHOGRAPHIQUES

GRAMMAIRE.—*De longues algues ; de sombres pensées ; des ailes fatiguées*. L'article *du, de la, des*, qui indique qu'il n'est question que d'une partie de la chose exprimée par le substantif, s'appelle *article partitif*, (du gâteau, de la crème, des oranges). Lorsque le nom employé dans un sens partitif est précédé d'un adjectif, l'article se supprime, et l'on n'emploie que la préposition *de*. Mais, quand l'adjectif et le substantif sont étroitement unis par le sens et ne font qu'un, en quelque sorte, l'article est maintenu, ainsi que devant les noms composés. Exemple : *des jeunes gens, des petits pois, des bas-reliefs*. L'article se supprime encore lorsque la phrase est négative. Exemple : *Il n'a pas d'outils*.—*Entre des rochers ; la hauteur des rochers*. Il ne faut pas confondre l'article partitif avec l'article contracté qui indique que le substantif est pris dans un sens déterminé.

FAMILLES DE MOTS.—Flot, flotte : flotter, flottable, flottage, flottant, flottaison, flotteur, flottement, flottille ; fluier, fluide, fluidité, flux, fluctuant, fluctueux, fluctuation, fluxion ;

influer, influent, influence, influencer; refluer, reflux; renflouer (mettre à flot), renflouage; affluer, afflux, affluent, affluence, affluer (même sens que renflouer); confluer, confluent; effluves, (émissions, fluides invisibles qui se dégagent d'un corps), effluence, effluent; superflu, superfluité.

**HOMONYMES.**—*Fond, fonds, fonts, font.* Il y a dans cette église, des...baptismaux qui datent du onzième siècle.—Le bouc demeura au...du puits.—Les enfants sages...le bonheur de leurs parents.—Notre voisin a vendu son...de commerce.—*Ver, vers, verte, vert.* Les...sont plus faciles à retenir que la prose.—Le...blanc a détruit une partie de la récolte de pommes de terre.—Le fruit...n'est pas bon à la santé.—Le...est une des substances les plus précieuses que nous possédions.—L'eau tend toujours à couler...la mer.

**SYNONYMES.**—*Ondes, flots, vagues.* Le mot ondes présente à notre esprit l'idée d'une eau paisible ou qui n'offre dans son mouvement que de faibles courbures. En poésie, il désigne les eaux, qu'elles soient ou non agitées. Les flots désignent des eaux qu'agite un mouvement plus rapide, comme celles d'un fleuve qui se poussent les unes les autres; mais il se dit particulièrement des eaux de la mer agitées par les vents. Les vagues se disent aussi des eaux agitées de la mer; elles se distinguent des flots par la masse et par l'élévation. On coule sur les ondes; on est ballotté par les flots; on est entraîné par les vagues.

#### EXERCICES

Relevez et analysez les articles de la dictée. Comment s'accorde l'article? N'emploie-t-on pas quelquefois l'article pluriel *les* devant deux substantifs au singulier, et l'article féminin *la* devant un nom masculin? (Les père et mère), (la Saint-Jean).—Citez des noms terminés par *aise*, comme falaise: (glaise, fraise, braise), des verbes commençant

par *ef*, comme effleurer: (effacer, effarer, effaroucher, effectuer, efféminer, effeuiller, effiler, effondrer, effrayer). Expliquer le sens de ces verbes.—Quels sont les homonymes de *mer* de *mais*?—Quelles sont les différentes significations de *lame*?—Parlez de la vie du pêcheur, des dangers qu'il a à courir, des anxiétés de sa famille; énumérez les différentes pêches que vous connaissez.

### III

#### LECTURE

##### LE LEVER MATINAL

Je ne m'étonne pas d'entendre, lorsque je me réveille, les oiseaux chanter joyeusement autour de ma fenêtre, il faut habiter comme eux et moi, le dernier étage, pour savoir jusqu'à quel point le matin est gai sous les toits. C'est là que le soleil *envoie* ses premiers rayons que la *brise* arrive avec la senteur des jardins et des bois; là, qu'un papillon *égaré* s'aventure parfois à travers les fleurs de la *mansarde* et que les refrains de l'ouvrière diligente saluent le lever du jour. Les étages inférieurs sont encore *plongés* dans le sommeil, le silence et l'ombre, qu'ici *régne* déjà le travail, la lumière et les chants.

*Quelle vie autour de moi*; voilà l'hirondelle qui revient de la provision, le bec plein d'insectes pour ses petits, les moineaux secouent leurs ailes humides de rosée en se poursuivant dans les rayons du soleil; mes voisins entr'ouvrent leurs fenêtres, et leurs frais visages saluent l'aurore.

Heure charmante du réveil, où tout se reprend à la sensation et au mouvement, où la première lueur frappe la création *pour la faire* revivre.

#### EXERCICES ET ANALYSES

*Matinal*: a-t-il un pluriel masculin? (Littre dit: Le pluriel masculin n'est pas usité,

Pourtant rien n'empêcherait de dire : Messieurs, vous êtes bien matinaux aujourd'hui). — Y a-t-il une différence entre *matinal* et *matineux* ? (Ces deux adjectifs signifient : qui se lèvent matin, et en ce sens ils sont synonymes. Mais *matinal* signifie en outre : qui appartient au matin ; sens que n'a pas *matineux*. De plus, *matinal* est plus usité que *matineux*. Littré). — *Encore* : qu'offrent de particulier les verbes en *oyer* ? — Qu'est-ce que la *brise* ? (Dans le langage vulgaire : tout vent qui souffle sans violence). — Qu'est-ce qu'une *mansarde* : (Chambre pratiquée sous un comble brisé). — *Sont plongés* : justifier l'orthographe du participe. — *Qu'ici règnent déjà le travail*... pourquoi le verbe est-il au pluriel ? — *Quelle vie autour de moi* : analyser *quelle*. Que remarquez-vous dans cette phrase ? (L'absence de verbe). — *La faire revivre* : analyser *la*. Quand *la* est-il article ? Quand est-il pronom ?

— Indiquer toutes les propositions principales contenues dans cette dictée.

## ARITHMÉTIQUE

### PROBLÈMES

1° Une fontaine donne en 3 quarts d'heure 13,500 pintes d'eau et elle met 40 minutes pour remplir un bassin. Quelle est la capacité de ce bassin ?

*Solution :*

En 3 quarts d'heure la fontaine fournit 13,500 pintes d'eau.

En 1 quart d'heure elle fournit le tiers, c'est-à-dire 4,500 pintes.

En 1 heure elle donne 4 fois 4,500 pintes, c'est-à-dire  $4,500 \times 4 = 18,000$  pintes.

Or 40 minutes sont les  $\frac{2}{3}$  de 1 heure.

Pendant ce temps la fontaine fournit 2 fois le tiers de 18,000 pintes.

Le tiers est 6000 pintes.

En 40 minutes la fontaine verse 12,000 pintes.

En 40 minutes la fontaine a versé 12,000 pintes d'eau ou 3,000 gallons. — Rép.

2° Un alliage a été obtenu en fondant ensemble 300 grammes d'un lingot d'argent et de cuivre au titre de 0,7 avec 500 grammes d'un autre lingot composé des mêmes métaux à un titre inconnu. Calculer ce titre en sachant que 400 grammes de l'alliage obtenu contiennent 309<sup>r</sup>,50 d'argent fin.

*Solution :*

Le poids du lingot obtenu est :

$$300^r + 500^r = 800^r.$$

Or 400<sup>r</sup> de ce lingot contiennent 309<sup>r</sup>,50 d'argent pur.

Le poids du lingot qui est de 800 grammes contient donc en argent pur :

$$309^r,5 \times 2 = 619 \text{ grammes.}$$

Le poids d'argent pur contenu dans les 300 grammes au titre de 0,7 est :

$$300^r \times 0,7 = 210 \text{ grammes.}$$

Le poids d'argent pur contenu dans les 500 grammes était donc :

$$619^r - 210^r = 409 \text{ grammes.}$$

Le titre du lingot de 500 grammes était par conséquent : .

$$\frac{409}{500} = \frac{409}{500} = 0,818.$$

Le lingot de 500 grammes était au titre de 0,818.

3° Une personne doit \$1,800 payable le 18 juillet. Elle voudrait s'acquitter le 7 mai en remettant : 1° Un billet de \$600 payable le 4 septembre ; 2° Un autre billet de \$500 payable le 25 mai ; 3° le reste en argent. Quel devra être le montant de cette dernière somme si l'on tient compte de l'escompte commercial à 6% ?

## Solution:

## 1° Valeur du premier billet.

Il n'est payable que le 4 septembre ; du 18 juillet au 4 septembre, il y a 48 jours ; il vaut donc \$600 moins l'intérêt de \$600 pendant 48 jours à 6%.

Cet intérêt est de :

$$\frac{6 \times 600 \times 48}{100 \times 360} = \$4.80.$$

La valeur du billet est donc de :

$$\$600 - \$4.80 = \$595.20.$$

## 2° Valeur du second billet.

Le second billet est payable au 25 mai, et la somme au 18 juillet ; il vaut donc \$500 plus les intérêts du 25 mai au 18 juillet. Du 25 mai au 18 juillet, on compte 54 jours ; l'intérêt de \$500 à 6% pendant 54 jours est de :

$$\frac{6 \times 500 \times 54}{100 \times 360} = \$4.50.$$

Le billet vaut donc :

$$\$500 + 4.50 = \$504.50.$$

Et ensemble les deux billets valent :

$$\$595.20 + 504.50 = \$1,099.70.$$

## 3° Reste en argent.

La dette est de \$1,800, les billets valent \$1,099.70, le reste en argent est de :

$$1,800 - 1,099.70 = \$700.30.$$

L'échéance ayant lieu au 18 juillet et le paiement le 7 mai, le débiteur doit bénéficier des intérêts de \$700.30 depuis le 7 mai jusqu'au 18 juillet, c'est-à-dire pendant 72 jours. Ces intérêts sont :

$$\frac{6 \times 700.30 \times 72}{100 \times 360} = \$8.40.$$

Il aura donc à donner en argent :

$$\$700.30 - 8.40 = \$691.90.$$

La somme à payer en argent sera de \$691.90.—Rép.

## POÉSIE

LE CURÉ

Voyez-vous ce modeste et pieux presbytère ?  
 Là vit l'homme de Dieu, dont le saint ministère  
 Du peuple réuni présente au Ciel les vœux,  
 Ouvre sur le hameau tous les trésors des cieux,  
 Soulage le malheur, consacre l'hyménée,  
 Bénit et les moissons et les fruits de l'année,  
 Enseigne la vertu, reçoit l'homme au berceau,  
 Le conduit dans la vie et le suit au tombeau.  
 Par ses sages conseils, sa bonté, sa prudence,  
 Il est pour le village une autre Providence.  
 Quelle obscur indigence échappe à ses bienfaits ?  
 Dieu seul n'ignore pas les heureux qu'il a faits.  
 Souvent dans ces réduits où le malheur assemble  
 Le besoin, la douleur et le trépas ensemble,  
 Il paraît ; et soudain le mal perd son horreur,  
 Le besoin sa détresse, et la mort sa terreur.  
 Qui prévient le besoin, prévient souvent le crime.  
 Le pauvre le bénit et le riche l'estime ;  
 Et souvent deux mortels, l'un de l'autre ennemis,  
 S'embrassent à sa table et retournent amis.

## PETITE REVUE

Nous sommes obligé de remettre au 15 la suite du *Cours de langue* commencé dans le dernier numéro.

On se pose souvent cette question : Quelle est la langue la plus répandue dans le monde entier ?

Si l'on considère la situation des langues employées dans le monde entier, il est évident que c'est le chinois qui est la langue qu'on parle le plus dans l'univers : 400 millions d'individus en font usage.

Il faut noter toutefois pour le chinois qu'il y a plusieurs dialectes, celui de Danton, celui de Fouklin et la langue mandarine.

Beaucoup de langues européennes sont au reste dans le même cas.

Après le chinois, les langues hindoues ont le plus d'adhérents : 200 millions.

Si l'on passe aux langues européennes, la suprématie appartient incontestablement à l'anglais. Il est parlé par plus de cent millions de personnes, tant en Europe qu'en Amérique.

La langue russe vient immédiatement après. Elle compte 95 millions d'adhérents.

L'allemand qui est la langue de l'Europe centrale, est parlé par 60 millions, le français par 50 millions et l'espagnol par 48 millions.

M. Thomas Grimm observe dans le *Petit Journal* de Paris que l'Allemand a, depuis quelques années, une tendance à perdre du terrain. Ainsi, en Amérique les Allemands adoptent peu à peu l'anglais, et dans l'empire autrichien, l'allemand se heurte au magyar et au tchègue qui repoussent tout idiome étranger. Il en est de même pour la Suisse où la langue française fait aux dépens de la langue allemande, de grands progrès.

Dans cette nomenclature, la langue française est cotée, il est vrai, après l'anglais et l'allemand, mais comme le disait un jour Villemain, " elle est et devra rester l'idiome de la civilisation." L'Europe l'a si bien compris qu'elle a conservé la langue française comme langue de la diplomatie, et cette glorification du français date déjà du seizième siècle.

On a découvert dans le mois de décembre des reliques enterrées par les constructeurs de *mounds*. Cinq squelettes gisaient les uns à côté des autres; deux d'entre eux étaient recouverts par une feuille de cuivre de six pieds par huit. Une longue hache en cuivre, pesant 41 livres, et, au point de vue de la grandeur et de la valeur, dépasse tous les spécimens de ce genre que l'on a jamais trouvés aux Etats-Unis, se trouvait à côté des sque-

lettes. Il y a plusieurs incrustations en or sur cette hache; le tranchant est de sept pouces de longueur et très aiguisé. Toutes les autres petites haches en cuivre qui ont été trouvées ne diffèrent pas de celles que l'on a déjà découvertes. Un gros aigle en cuivre, mesurant 20 pouces de diamètre, avec les ailes étendues, le bec ouvert et la queue et les ailes très bien burinées sur la surface du cuivre, couvrait les genoux de l'un des squelettes. C'est encore un des plus beaux dessins que l'on ait jamais trouvé sur le cuivre. Les restes d'un tabouret en cuivre, d'environ un pied de longueur et plusieurs pouces de hauteur gisaient près de la tête d'un des squelettes. Le tabouret avait été fait en bois recouvert de feuille de cuivre. Des coquillages, des ornements en cristal, des dents d'ours et autres ornements, ont aussi été trouvés.

### Bulletin géographique

CANADA.—Un explorateur distingué arrive du Labrador et écrit ce qui suit au sujet de cette contrée :

Il pousse peu d'oranges entre la pointe des Monts et le territoire de Terre-Neuve, et Mignon eut refusé de vivre dans ce pays où les brises ne sauraient apporter le parfum des citronniers en fleur.

Les manifestations de la nature, dans cette contrée, n'ont rien de la splendeur des régions tropicales, mais elles sont belles et grandes autant que partout ailleurs, et la sévérité de leurs aspects n'enlève rien à leur beauté.

Pour l'homme de science l'intérêt naît à chaque pas, tous les sujets qu'il étudie sont originaux et divers. La vie, malgré les rigueurs du froid, et peut-être, même à cause de ces rigueurs qui laissent peu de temps au développement de ses fonctions, s'y révèle

avec une intensité remarquable. Dès le printemps tout se transforme, tout croît avec une surprenante rapidité. On dirait que la nature se presse.

Les oiseaux de mer arrivent en foule : les oiseaux de bois se comptent par légions. Les mares se couvrent de nénuphais aux fleurs d'or. Les plaines se revêtent de verdure et les savanes de mousses aux teintes variées.

La mer dégagée des glaces qui l'enveloppaient se soulève en vagues énormes sous l'influence des grandes brises de la saison. Les rivières coulent à pleins bords, éparpillent sur leurs rives les arbres arrachés à la forêt.

Bientôt, les cours d'eau rentrent dans leur lit, la mer se calme. Les bancs de poissons surgissent au large. Les plus petits, tels que le capelan, le lançon et le hareng, viennent les premiers reconnaître le rivage, sur lequel ils s'échouent, quelquefois, en masses étonnantes. Puis, arrivent, les maquereaux, les morues, les gibbais, et les baleines, dont le souffle puissant se fait entendre au large. Avec les poissons et les cétacés surviennent les amphibiens. D'immenses troupes de phoques échappés aux massacres du printemps se jouent au milieu des flots. Les barques de pêche, les goëlettes des trafiquants sillonnent la mer en tous sens et la côte nord du golfe Saint-Laurent devient la plus animée, et pour moi, la plus séduisante des côtes.

LA QUESTION D'ORIENT.—Jetons un rapide coup d'œil sur la situation actuelle de la question d'Orient. L'empire turc ne possède plus qu'une étroite bande de terre de la mer Noire à la mer Adriatique, et ne règne plus, en Europe, que sur 4,700,000 sujets, qui ne lui sont pas tous dévoués.

La Bulgarie, jointe à la Roumélie, et peuplée ainsi de 3,000,000 d'habitants, n'est que tributaire et échappe à peu près complètement à l'influence de la Porte.

La Roumanie est indépendante et compte 5,500,000 habitants. La Serbie l'est aussi avec près de 2,000,000 d'habitants. Le Monténégro ne compte que 300,000 habitants, depuis longtemps déliés de toute obéissance au sultan.

Parmi les puissances européennes qui veulent prendre une part de la succession, l'Angleterre a occupé l'Égypte ; elle possède Chypre, convoite Candie et quelques points de l'Asie Mineure. On a parlé récemment du débarquement de quelques troupes anglaises dans l'îlot de Sigri, à l'entrée du détroit des Dardanelles.

L'Autriche tient la Bosnie et l'Herzégovine, et touche presque aux sources du Vardar, dont la vallée conduit à Salonique et à l'Archipel.

La Russie est riveraine du Danube, et règne au sud du Caucase, sur un tiers de l'Arménie, menaçant Constantinople par l'est comme par le nord, et ambitieuse peut-être d'atteindre, par l'Asie Mineure, le fond du golfe d'Alexandrette, en face du Chypre.

La Russie et l'Autriche se disputent l'influence sur les petites cours de la péninsule : il en résulte, de temps en temps, à Belgrade, à Sofia, des émeutes soudaines, des révolutions de palais, qui font pencher la balance, à l'ouest ou à l'est, et qui peuvent tout à coup bouleverser tous les États des Balkans, comme en 1876. Il n'en faudrait pas plus pour mettre le feu à l'Europe entière : L'Autriche ayant l'Allemagne derrière elle, la Russie comptant sur d'autres alliances, l'Angleterre se réservant sans doute de croquer sa part de marrons.

**Biographie de Son Eminence, le  
cardinal Taschereau**

I

(Suite.)

Jusqu'à son élévation sur le siège archiepiscopal de Québec, en 1871, il ne s'est jamais éloigné de son cher Séminaire que temporairement et pour des raisons graves : — la première fois pour aller soigner les émigrés irlandais, malades du typhus, à la Grosse-Isle, où il prit la fièvre et faillit mourir ; la seconde fois, pour aller étudier le droit canonique à Rome, d'où il revint avec le diplôme de docteur.

Au Séminaire, il a enseigné tour à tour la rhétorique, la philosophie, le dogme, la morale et le droit canonique. Ceux qui ont été ses élèves font l'éloge de sa science, et vantent la méthode et la clarté de son enseignement.

En même temps il a occupé tous les postes de responsabilité et d'honneur que le Conseil du Séminaire tenait à lui confier.

Il fut un des fondateurs de l'université Laval, et il est resté profondément attaché et dévoué à cette institution. Elle a été pour lui comme l'enfant que son père aime d'autant plus qu'il lui occasionne plus d'inquiétudes et de tourments. Il en a été la personnification la plus en vue depuis plus de trente ans, et il a partagé ses peines et ses joies, ses revers et ses triomphes. Voyages en Europe, correspondance volumineuse, rédaction de mémoires, polémiques, lettres pastorales et mandements, il s'est imposé bien des peines et des travaux pour la défendre contre ses ennemis ; et si, finalement, il n'a pas réussi au gré de ses désirs, il peut toujours se rendre

le témoignage qu'il n'a rien négligé pour assurer l'avenir de cette œuvre magnifique.

Ce fut pour lui une douloureuse épreuve de quitter son cher Séminaire pour aller résider à l'archevêché.

Les honneurs de l'épiscopat n'étaient pas une compensation, et nous croyons à son entière sincérité quand il disait dans son premier mandement : — " Dieu nous est témoin que nous n'avons ni recherché, ni désiré cette charge redoutable dont nous comprenons, aujourd'hui plus que jamais, les dangers et la responsabilité. "

Quand il dut faire ses adieux à cette maison qui l'avait abrité pendant tant d'années, son cœur se brisa, et les paroles qui tombèrent alors de ses lèvres furent des plus touchantes :

" Il m'était toujours si doux et si agréable, dit-il, de voir réunie cette nombreuse famille du Séminaire de Québec, de l'université Laval, du collège de Lévis, à la tête de laquelle la Providence m'avait placé comme supérieur et comme recteur ! Je savais que dans tous les cœurs mon affection avait un fidèle écho, et je sentais que véritablement nous ne faisons tous ensemble qu'un cœur et qu'une âme, dans la pensée commune de servir la cause de la religion et de la patrie, les uns en commandant ou en enseignant, les autres en se préparant par l'obéissance et par l'étude à remplir les desseins de la Providence.

" Hélas ! messieurs, faut-il donc que des liens si étroits se trouvent brisés tout à coup !

" Il y aura bientôt quarante-trois ans, un tout petit écolier de huit ans et demi endossait pour la première fois le *capot* et se vendait, livres et cahiers sous le bras, au Séminaire de Québec, pour y commencer ses études classiques. Neuf années plus tard, après une année de voyage en Europe, il entra au grand séminaire, commençait ses études théologiques, et au bout de cinq ans, il montait

pour la première fois au saint Autel. Voilà toute l'histoire de ma jeunesse.

“ Les vénérables directeurs du Séminaire qui voulurent bien alors agréer mes services dorment tous, excepté un seul, du sommeil éternel, et reçoivent la récompense de leur dévouement au Séminaire. Dieu seul connaît ce qu'ils m'ont accordé de charité, et quelle fut ma douleur en les voyant disparaître peu à peu de la scène de ce monde.

“ Ma vie sacerdotale de vingt-neuf ans, aussi heureuse qu'elle peut l'être dans cette vallée de larmes, s'est donc écoulée tout entière à l'abri de ces murs vénérables que Monseigneur de Laval a élevés il y a deux siècles.

“ Comme vous le voyez, messieurs, sur le demi-siècle qui a blanchi mes cheveux, le séminaire a eu plus de part que la maison paternelle.

“ Hélas ! encore une fois il faut quitter cette maison où j'ai trouvé des pères dévoués, des confrères pleins d'affection, des enfants qui m'ont payé au centuple par leur docilité le peu de bien que j'ai essayé de leur faire. J'avais espéré y vivre, y mourir, y reposer au milieu de ceux qui furent autrefois mes maîtres et mes modèles. Triste condition des enfants d'Adam, dont les projets légitimes aboutissent trop souvent à la déception !

“ A mon grand malheur, j'ai prêché, exalté, recommandé et enseigné l'obéissance avec trop de zèle pour avoir le droit de m'y soustraire aujourd'hui...”

Il est difficile de relire cette page sans être ému ; mais sa parole se fit plus touchante encore et plus délicieusement tendre, lorsque les élèves du Petit Séminaire vinrent le féliciter sur son élévation au trône archiépiscopal :

“ J'avais naguère, leur répondit-il, un beau jardin que je cultivais avec amour, en com-

pagnie de frères dévoués. Nulle pensée étrangère ne pouvait m'en arracher ; j'aimais à suivre l'épanouissement de ces fraîches roses que le retour de l'année scolaire faisait éclore et que le soleil de l'étude, avec la douce rosée de la piété mûrissait peu à peu et convertissait en fruit de bénédiction.

“ Un matin, que je me garderais bien d'appeler un beau jour, on vint me dire tout d'un coup : “ Votre jardin s'est agrandi : il est devenu un vaste champ, un diocèse, toute une province.

“ Et j'ai dit : *Fiat voluntas !* Mais mon cher petit jardin sera toujours à moi, comme je serai toujours à lui. C'est là que la divine Providence me plaça jadis, humble plante pour m'y faire prendre racine et m'abreuver de sucres bienfaisants ; je tiens à cette terre par trop de fibres pour qu'on m'en arrache sans me faire mourir. Je consens, puisqu'il le faut, à devenir un grand arbre, qui ombrage toute une province, pourvu que mon cher petit jardin soit encore là, près de moi, protégé par mes branches, et me réjouissant toujours par ses fleurs et par ses fruits...”.....

Je crois avoir quelque notion des divers genres d'éloquence sacrée, et rien de plus suave, de plus ému, de plus gracieux comme forme, de plus pathétique comme sentiment, de plus touchant comme tableau, que cet admirable petit discours. St. François d'Assise, le poète de la nature, et Saint-François de Sales, le poétique orateur du sentiment, n'ont rien écrit de plus naïf et de plus charmant.

(A suivre.)



## De la Prononciation

## A

*A* est nul, dans *aôlt*, *aôlteron*, *aoriste*, *Sabône taon*. Ainsi prononcez *oôlt*, *oriste*, *Sône*, *ton*.

*Ai* a le son de *e faible* au participe présent et dans les divers temps de *faire* et de ses nombreux dérivés. Ainsi l'on dira *fesant*, *nous défesons*, *vous défesiez*, comme au futur, *je ferai*.

*Faisan* et ses dérivés suivent la même prononciation.

Dans *aye*, finale des noms géographiques, *Andaye*, *Blaye*, *Biscaye*, etc., l'*a* se détache de l'*y*. Lisez donc *Anda-ye*, *Bla-ye*, etc.—Mais *abbaye* se prononce *abbai-ie*.

*Ai*, qui est fermé dans *j'ai*, *je donnerai*, etc., doit se prononcer ouvert quand le pronom vient après le verbe : *ai-je ? donnerai-je ?* etc.

## B

Dans le corps des mots, lorsque le *b* est doublé, il se prononce comme s'il était simple. On dira donc *abé*, *rabin*, *sabat*, pour *abbé*, *rabbïn*, *sabbat*.

Il ne se prononce point dans les finales *plomb*, *aplomb* ; mais il s'articule dans *radoub*, *rob*, *rumb*, et dans les noms propres : *Achab*, *Caleb*, *Jacob*, *Job*, *Raab*, etc.

## C

*C* a le son de *s* devant les voyelles *é* et *i* : *ceci*, *Cicéron*. Il a le son de *k*, devant *a*, *o*, *u*, : *cabinet*, *cordon*, *curé*, à moins qu'il ne soit adouci par la cédille : *façade*, *leçon*, *reçu*.

Il est nul dans *accroc*, *blanc*, *broc*, *clerc*, *escroc*, *estomac*, *franc*, *jonc*, *marc*, (poids), *tronc*, *tabac*, à moins que ces mots ne soient suivis d'un mot commençant par une voyelle ou un *h* muet, et ayant une liaison très étroite avec eux : *franc étourdi*, *tabac en poudre*, etc. Il se prononce dans *bec*, *hamac*, *lac*, *Marc* (non d'homme).

*C* a le son de *g* dans *second* et ses dérivés : ainsi que dans les mots *czar* et *zarine*.

*Ch* a le son de *k*.

1° Dans les mots *archange*, *archiépiscopal*, *archonte*, *catéchumène*, *chaos*, *chœur*, *écho*, *eucharistie*, *lichen*, *orchestre*, et quelques autres moins usités.

2° Dans la syllabe *chor*, quelque place qu'elle occupe dans les mots : *choriste*, *chorus*, *anachorète*, etc.

3° Dans la terminaison *chus* : *Antiochus*, *Bacchus*, *Gracchus*, et les dérivés *bacchante*, *bacchanale*, excepté *bachique*.

4° Dans les noms propres suivants : *Achab*, *Achate*, *Chabrias*, *Chalcis*, *Chaldée*, *Cham*, *Chanaan*, *Chéronée*, *Chersonèse*, *Colchos*, *Jéchonias*, *Lachésis*, *Machabée*, *Melchior*, *Melchisédech*, *Nabuchodonosor*, *Orchomène*.—Ajoutez tous ceux où figure la syllabe *char* : *Anacharsis*, *Epicharis*, etc.

*Remarque.* Depuis longtemps *Ezéchias*, *Ezéchiël*, *Zachée*, les *Achéens*, *Archimède*, *Achéron*, *Machiavel*, *chérubin*, ont pris place parmi les mots qui se prononcent avec le *ch* de *chef*, *choisir*, etc. Il en est de même de *Michel* et *Joachim* (noms de baptême) ; mais *Michel-Ange* et *Joachim* (roi de Juda) se prononcent *Mikel-Ange*, *Joakim*.

(à suivre.)